

« Retroussons nos manches » (affiche)

© J.-L. Charmet



Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale la France est détruite : des régions françaises sont ravagées, des villes bombardées, les transports désorganisés et les Français rationnés.

L'État joue un rôle prépondérant dans la reconstruction. Pour contrôler les domaines clés de l'économie, il nationalise de 1944 à 1948 les secteurs de l'énergie (EDF, GDF, Charbonnages de France), des transports (Air France) des banques et des assurances. Une planification incitative oriente les investissements selon les besoins du pays. La France reçoit par ailleurs une aide financière des États-Unis, dans le cadre du plan Marshall. Enfin, pour pallier le manque de main d'œuvre, elle fait appel à l'immigration. En 1950, la reconstruction est achevée.

© 2000-2022, rue des écoles